

INFO DU GDS

Juin 2026

Assemblée Générale du GDS Picardie

Rassemblant l'ensemble des **délégués** de la Picardie, l'AG permis de **renouveler les administrateurs sortants** :

Pour l'Aisne :

- Laurent FORTRIE
- Ingrid LEGRAND

Pour l'Oise :

- Hélène DESPLANCKE
- Christophe DE BRUYNE

Pour la Somme :

- Pascal BERLY
- Jean-François BERNARD



L'AG s'est tenue le 3 juin dernier à Saint-Quentin.

Le CA électif qui a suivi a permis l'**élection du bureau** du GDS Picardie qui reste identique à 2025 :

- **Président** : David DEMARCY
- **Vice-président Aisne** : Benoît DRUART
- **Vice-président Oise** : Olivier THOMAS
- **Vice-présidente Somme** : Sophie THULLIEZ
- **Secrétaire** : Pascal BERLY
- **Trésorière** : Emilie FOUAN



Retrouvez l'ensemble du Conseil d'Administration au lien suivant : [ici](#)



Les **bovins** et **ovins** de Picardie étaient bien représentés à Terres en Fêtes les **5-6-7 juin**, avec **110 bovins** issus de **36 exploitations** et **69 ovins** issus de **7 exploitations**.

Retrouvez les résultats des concours au lien suivant : [Terres en Fêtes 2026 : présentations des résultats des concours – GDS Hauts de France](#)



Toutes nos félicitations aux éleveurs exposants !

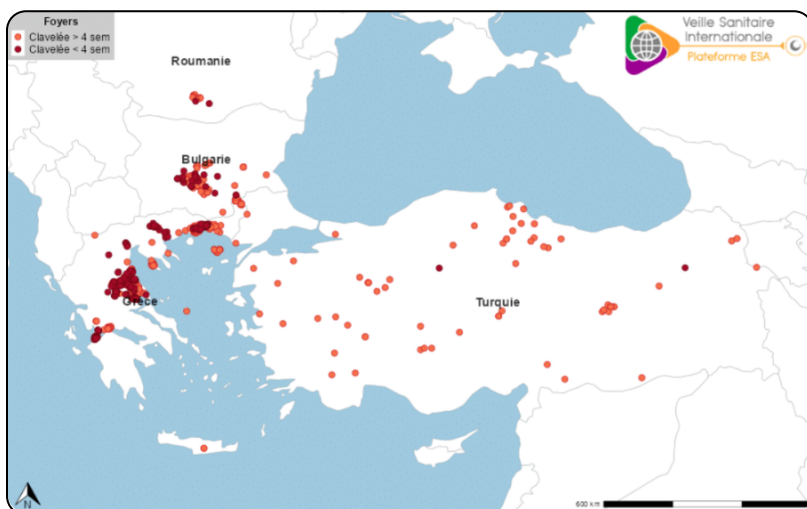
Actualités sanitaires

Le contexte sanitaire européen est préoccupant suite à l'émergence de plusieurs maladies graves.

Le dernier foyer de **DNC** en Europe remonte au **14 mai dernier** dans le sud de la Sardaigne. En France, la situation reste stable à ce jour mais il convient de rester prudent face à une éventuelle résurgence de la maladie.

La situation en **fièvre aphteuse**, reste également très préoccupante, notamment suite aux foyers identifiés depuis mars 2026 à Chypre et en Grèce.

Par ailleurs, la **clavelée ovine et la variole caprine** continuent de progresser en **Europe, notamment en Grèce**. Non transmissibles à l'Homme, ces maladies peuvent néanmoins se diffuser via les mouvements d'animaux, les transports, le matériel, les vêtements ou les intervenants en élevage.



Carte des foyers de clavelée en Europe

Dans ce contexte, le respect rigoureux des mesures de biosécurité et la poursuite des actions collectives de prévention restent indispensables pour permettre un retour progressif à une situation maîtrisée.

Fiches réflexes :



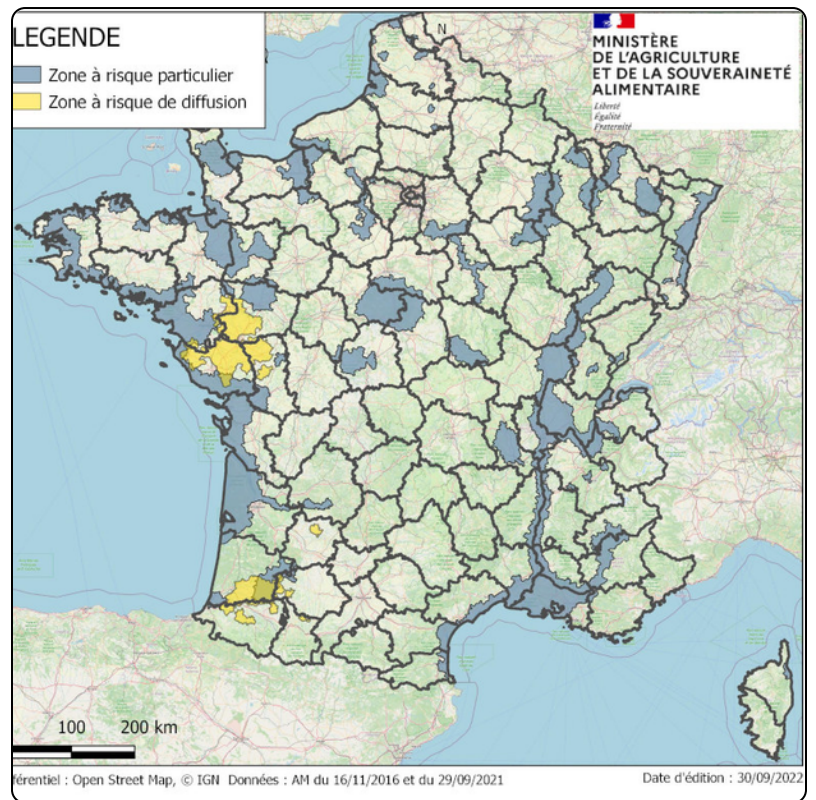
- [Fièvre aphteuse](#)
- [Clavelée / variole](#)

Influenza aviaire

Au 11 juin 2026, **125 foyers** ont été identifiés dans des élevages commerciaux et **31** dans des basses-cours et oiseaux captifs non-commerciaux.

Le **niveau de risque** IAHP de la France a été abaissé au **niveau négligeable** au 3 juin.

RAPPEL : la consommation de viande, foie gras et œufs et plus généralement tout produit alimentaire à base de volaille - ne présente aucun risque pour l'Homme.

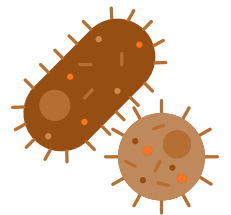


Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire – Zonage IAHP
(Influenza aviaire hautement pathogène).

Circulation IBR en Picardie : restons vigilants !

Nous ne le répéterons jamais assez, la **divagation** d'animaux peut-être à l'origine de la **contamination** de votre troupeau !

Encore cette année plusieurs cheptels ont perdu leur **qualification "indemne d'IBR"** à la suite de la **contamination** de leur troupeau. Dernièrement, c'est un cheptel de **l'Aisne** qui a perdu sa **qualification IBR** : près de **80%** du troupeau a été contaminé.



Ces situations auraient pu être évitées en mettant en place des mesures de **biosécurité**, en **isolant** strictement les bovins ayant été en contact avec des bovins de statut inconnu et en **contrôlant** les animaux entre **15 et 30 jours** après le début de l'**isolement**.



Soyez vigilants, et n'hésitez pas à prendre contact avec le GDS de Picardie dès que des mélanges d'animaux ont été constatés.

Paratuberculose : des pertes non chiffrables importantes

La paratuberculose est une maladie **chronique** et **opportuniste** dont l'impact sur la **rentabilité** des exploitations agricoles est très important.



Vache positive à la paratuberculose à un stade avancé (Source : GDS 61)

Depuis 3 campagnes, un indicateur de présence de paratuberculose est fourni à tous les élevages allaitants de Picardie. **Son objectif ?** Identifier la présence de cette maladie le plus tôt possible afin de mettre en place les mesures de gestion adaptées pour ainsi limiter son impact dans vos élevages.



Pour inciter les éleveurs allaitants à s'engager en plan de maîtrise de la paratuberculose, ces indicateurs ne seront pas reconduits pour la prochaine campagne (2026-2027). Il est très fortement recommandé aux élevages ayant présenté un indicateur positif d'engager un dépistage complet du troupeau reproducteur pour avoir un état des lieux complet de leur situation en matière de paratuberculose.

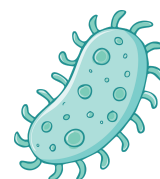
La bactérie responsable de la maladie dégrade progressivement la capacité d'**absorption des nutriments** au niveau de l'intestin des animaux atteints, engendrant un amaigrissement soudain et une diarrhée profuse.

Les conséquences économiques sont **significatives** : baisse de production laitière, mauvaise valorisation de l'aliment ingéré, frais vétérinaires souvent peu efficaces et réformes anticipées.

Le coût est estimé entre 100 et 200 € par bovin infecté sans symptôme, et jusqu'à 2 000 € pour un animal malade.

Source GDS 50

Un plan de lutte permet d'en limiter l'impact, alors n'attendez plus, contactez-nous !



Informations à transmettre pour la chaîne alimentaire : les bonnes pratiques à adopter

Souvent appelée « **carte verte** » ou « **carte jaune** », l'ASDA est un document **officiel** regroupant les **informations sanitaires** du bovin. Elle ne peut être ni **surchargée** ni **raturée**.

Elle doit être modifiée lorsque le statut sanitaire **Brucellose**, **Leucose**, **Tuberculose** ou **IBR** du cheptel est modifié ainsi qu'à chaque **changement de détenteur**.

Des annotations sont obligatoirement à mentionner à chaque mouvement du bovin :

Le diagramme présente deux faces d'une ASDA. La face supérieure (recto) est une carte verte et blanche avec des sections pour les maladies (Brucellose, Leucose, Tuberculose, IBR) et des champs pour les dates d'entrée et de sortie. Une annotation rouge pointe vers la section 'Informations sur le bovin' (Nom, Sexe, Année) et la signature du détenteur, avec le texte : « À remplir par le cheptel cédant au moment du départ du bovin. ». La face inférieure (verso) est une carte verte avec des sections pour les mouvements du cheptel et des champs pour les signatures. Une annotation rouge pointe vers la section 'Informations d'accompagnement sur la chaîne alimentaire', avec le texte : « À remplir par le cheptel introducteur ».

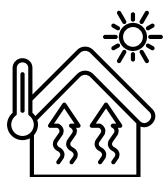
1. **Traitement vétérinaire** : à cocher si le bovin est sous délai d'attente et destiné à l'élevage (fournir l'ordonnance et conserver une copie).
2. **Salmonellose clinique** : à cocher pendant 6 mois après le premier des cas détectés.
3. **Cysticercose** : à cocher si le bovin provient d'un lot d'animaux (animaux ayant reçu la même alimentation et/ou la même eau) pour lequel vous avez reçu au moins une information des services vétérinaires pour cysticercose, il y a moins de 9 mois.
4. **Danger à gestion particulière** : à cocher et compléter si l'autorité administrative compétente vous indique officiellement de le faire.
5. **Danger avéré identifié par le détenteur** : à cocher et compléter si le bovin présente un danger ponctuel.



En l'absence de notification, cela peut avoir de graves conséquences **sur la chaîne alimentaire et donc la santé humaine !**

Pour plus d'informations : [ici](#)

Stress thermique et recommandations



Les épisodes de fortes chaleurs peuvent impacter la santé et le bien-être des animaux et compromettre leurs performances.

Voici quelques mesures pouvant permettre de limiter ces effets :

- En bâtiment, il est essentiel d'assurer une **ventilation efficace**, une **isolation** adaptée et une gestion des apports lumineux pour éviter l'accumulation de chaleur. En extérieur, la présence de **zones d'ombre** reste indispensable ;
- **L'accès à l'eau doit être sécurisé** : des points d'abreuvement propres, facilement accessibles et bien dimensionnés garantissent un apport hydrique suffisant ;
- L'alimentation joue aussi un rôle clé. Distribuer les rations aux heures les plus fraîches favorise l'ingestion et limite la production de chaleur interne. Enfin, travailler la digestibilité de la ration permet de soutenir la rumination et d'améliorer la régulation thermique.



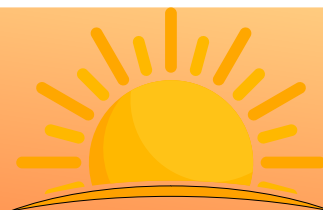
La mise en œuvre de ces mesures contribue à préserver le bien-être et la productivité des troupeaux durant les périodes de chaleur.

Retour du concours photos !

Le GDS sera présent à **Plaine en fête à Candas (80)** les 29 et 30 août, à la **Foire aux fromages à La Capelle (02)** les 5 et 6 septembre et à la **Foire de Songeons (60)** le 13 septembre.

À cette occasion, nous lançons notre concours photos sur le thème :

« Les animaux de la ferme au lever du jour »



Envoyez-nous votre plus belle photo (1 par cheptel) avant le **17/08/2026** à l'adresse suivante :
gdspicardie@reseaugds.com

Les photos seront exposées sur nos stands !



De nombreux lots sont à gagner !



Venez nous retrouver sur nos stands et voter pour votre photo favorite !



Montages photos / recours à l'intelligence artificielle non acceptés.



Mail : gdspicardie@reseaugds.com | **Tél.** : 03 23 22 50 92

